

Paris, juin 2017

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joints les divers documents concernant l'inscription aux ateliers de Personimages à Versailles pour l'année scolaire 2017-2018 : atelier « Danse/Arts visuels » le samedi matin, « Danse » et « Théâtre » l'après-midi, les ateliers « Peinture » étant déjà complets.

Ils reprendront le samedi 16 septembre 2017 et seront animés respectivement par :

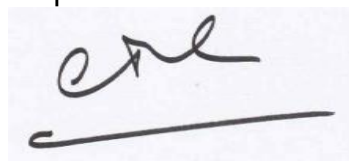
- Anne Djevelekova (Danse, atelier Surprise) : 01 46 88 77 82 (répondeur) [djevelekov@sfr.fr](mailto:djevelekov@sfr.fr)
- Ayda Nuroglu (Peinture, atelier Surprise) : 06 18 71 09 90 [ayda\\_su@hotmail.com](mailto:ayda_su@hotmail.com)
- Camille Goré (Théâtre) : 06 80 42 47 73 [gore.camille@gmail.com](mailto:gore.camille@gmail.com)

Avant l'inscription, un essai préalable (gratuit) dans l'atelier souhaité devra être effectué, en accord avec l'artiste animateur concerné et avec la coordinatrice, Isabelle Couraud : 06 16 68 86 87 [isa.couraud@gmail.com](mailto:isa.couraud@gmail.com).

Après confirmation de la possibilité d'accueillir la personne dans l'atelier de son choix, vous voudrez bien retourner le dossier à Dominique Baubeau, 38bis rue Berthier, 78000 Versailles, à savoir :

- le bulletin d'inscription soigneusement rempli, daté et signé (*en précisant bien les contacts en cas d'urgence et les informations particulières que nous devons connaître en cas de difficulté*),
- un exemplaire du « *règlement ateliers ouverts* » et le « *formulaire d'autorisation de droit à l'image* », tous deux datés et signés
- un chèque correspondant à l'adhésion annuelle de 50€ donnant droit à un reçu fiscal, ainsi que deux autres chèques séparés pour la participation aux ateliers du 1er et 2nd trimestre, chacun rédigé à l'ordre de Personimages et daté du jour, étant entendu qu'ils seront encaissés respectivement en début du trimestre concerné (le changement de réglementation sur la durée de validité des chèques nous obligera à réclamer en mars le 3ème trimestre).

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Catherine Toulemonde  
Présidente

P.J.